## UNE AVALANCHE DE COÏNCIDENCES

Récit d'une rencontre avec la mère de Trevor O'Keeffe – 29 novembre 1998

## Loïc Le Ribault

(Ce document provient du site www.loic-le-ribault.ch créé par Loïc Le Ribault. Il a accepté sa publication sur le site www.disparusdemourmelon.org)

En Irlande, l'affaire Chanal/Trevor O'Keeffe est ressentie d'une façon d'autant plus douloureuse qu'elle constitue une synthèse de l'incompétence abyssale de la police, de la gendarmerie et de la justice françaises.

Mais, en ce cas précis, s'agit-il bien d'incompétence ? Ou de volonté délibérée de ne pas résoudre une affaire bien embarrassante ?

Averti par un ami de ma présence en Irlande, le journaliste Harry McGee du Sunday Tribune vient me rendre visite au Healy's. Nous parlons longuement de l'affaire Chanal, et il m'apprend que la mère de Trevor, Eroline, cherche à me rencontrer depuis des années. Quand je lui dis que, de mon côté, j'essaie de joindre celle-ci depuis près de dix ans, il offre de servir d'intermédiaire pour une rencontre.

Celle-ci a lieu le 29 novembre 1998.

Eroline O'Keeffe est accompagnée de sa soeur Noeleen Slattery, docteur en médecines traditionnelles. Unies comme les doigts de la main, elles travaillent toutes deux avec acharnement pour que justice soit enfin rendue dans le meurtre de Trevor.

Les deux soeurs sont à l'évidence très méfiantes à mon égard et, dès le début de notre entretien, je leur donne un épais dossier contenant de nombreuses coupures de presse relatives au rôle joué par le C.A.R.M.E. dans la rénovation de la police scientifique française.

Je leur précise (mais elles l'avaient déjà appris par leur avocat) que je fais l'objet d'un mandat d'arrêt officiellement délivré pour cause d'exercice illégal de la médecine, mais que celui-ci a été en réalité fabriqué à cause de mes activités en police scientifique, et notamment à cause de l'affaire Chanal, pour laquelle je détiens les preuves écrites et officielles que les contre-expertises effectuées par le laboratoire de police de Lille étaient entièrement et volontairement truquées.

Je leur remets un exemplaire complet de mon rapport de surexpertise rendu au juge Chapart le 1er novembre 1997... et découvre avec surprise qu'elles en ignoraient jusqu'à l'existence!

Je leur donne également la traduction en anglais du chapitre de Micropolis consacré à l'affaire Chanal.

Je leur confirme que c'est bien moi qui, deux jours durant, ai fouillé le véhicule de Chanal, prélevé des centaines de cheveux à l'intérieur, découvert les slips, etc. Je leur apprends que, pendant toute cette opération, menée en présence notamment du Capitaine de gendarmerie Vaillant, le Centre de Perfectionnement de Police Judiciaire de Fontainebleau (gendarmerie) a effectué un enregistrement vidéo de la fouille. On sait que cet enregistrement, qui a une durée de plusieurs heures, ne figure pas dans le dossier.

Je les informe aussi que, dans mon rapport de novembre 1997, j'ai fait de nombreuses suggestions pour exploiter des indices qui ne l'avaient pas été par les laboratoires de police, mais devraient avoir été conservés en tant que pièces à conviction, et devraient donc être encore exploitables.

Cette abondance de documents - elles me le diront plus tard - leur prouve mon sérieux et installe la confiance.

Alors, à leur tour, elles m'apprennent une série de faits très étranges ou révoltants dont je n'avais pas connaissance :

C'est le samedi 22 août 1987 qu'Eroline et sa soeur Noeleen (qu'Eroline appelle "mon rocher") firent le voyage jusqu'à Saint Quentin pour identifier le corps de Trevor. Le juge était au courant de leur venue, puisque la gendarmerie avait réservé pour elles des chambres à l'Hôtel de Guise. A leur arrivée, elles apprirent que le juge avait fait enterrer Trevor la veille! Il faudra six semaines à leurs avocats irlandais pour obtenir l'exhumation du corps et l'autorisation de le rapatrier. La décision étant remise de jour en jour, et le juge refusant de les recevoir en dépit de leurs demandes d'audience quotidiennes, les deux soeurs doivent passer une semaine à l'hôtel. A l'issue de celle-ci, les gendarmes leur intiment brutalement l'ordre de rentrer chez elles ("Go home now!").

Durant les cinq semaines suivantes, elles devront revenir trois fois en France, toujours dans l'attente d'une décision qui leur est promise pour le lendemain, mais n'est jamais donnée. Tous les frais de séjour et de voyage sont à la charge des deux soeurs.

Lorsque l'autorisation leur parvient enfin, elles sont seules au cimetière, personne ne leur ayant dit qu'elles pouvaient se faire assister ou remplacer par une personne mandatée.

C'est avec une pelleteuse que, sous leurs yeux, le cercueil est sorti. A cause d'une manoeuvre brutale, il se brise et le corps de Trevor tombe, enveloppé du traditionnel sac de plastique blanc, répandant une odeur épouvantable. Environnées d'un nuage de mouches, les deux soeurs, selon l'expression de Madame O'Keeffe, ont "l'impression de se trouver dans un film de Boris Karloff". Elles ne peuvent concevoir qu'une telle scène se passe à la fin du vingtième siècle en France!

Elles doivent ensuite acheter un nouveau cercueil en bois, un autre en plomb, et régler ellesmêmes l'ensemble (exhumation comprise) aux Pompes funèbres générales, vers lesquelles elles ont été dirigées... par la gendarmerie! Pour le voyage de retour, elles devront également régler le prix du voyage du cercueil en fonction du nombre de places qu'il occupe dans l'avion....

Quelques mois après le meurtre, Eroline O'Keeffe reçut une lettre de Joëlle Charnel, une Française qui avait découvert les affaires de Trevor dans une forêt et s'inquiétait pour lui. Quand elle avait informé la gendarmerie de sa découverte, écrivait-elle, au lieu de s'intéresser au sac-à-dos, à la tente, au certificat de naissance et aux divers papiers (dont l'adresse de Trevor en Irlande) ainsi découverts, les gendarmes lui avaient dit de ranger tout simplement toutes ces affaires dans son garage. Surprise d'une telle indifférence, Madame Charnel avait donc écrit à l'adresse figurant sur les papiers. C'est Madame O'Keeffe qui lui apprit la terrible fin de Trevor.

A l'heure actuelle ce sac-à-dos et son contenu n'ont toujours pas été analysés.

Eroline O'Keeffe souligne que Madame Charnel s'est montrée non seulement plus efficace que la gendarmerie, mais aussi plus humaine que les autorités judicia ires. Ce qui n'est pas étonnant, quand on prend connaissance d'une lettre adressée par un juge français à une mère irlandaise dont le fils a été assassiné et dont il a (théoriquement) le dossier en charge. Admirons la chaleur du style et la compassion de l'homme.

Le 10 décembre 1991, donc, le juge Marien du T.G.I. de Saint-Quentin adresse la lettre suivante à Madame O'Keeffe (c'est moi qui retranscris deux passages intéressants en lettres grasses) :

## " Madame O'Keefe,

Il résulte de l'autopsie et de l'expertise médico-légale (...) que Trevor O'Keefe est mort étranglé au début du mois d'août 1987.

Il existe une concordance entre la terre prélevée sur les lieux de découverte du cadavre et sur les échantillons de terre prélevée sur une pelle appartenant à l'adjudant Chanal (...).

Les enquêteurs portant actuellement leurs soupçons sur cet individu homosexuel notoirement connu et meurtrier présumé de jeunes appelés du Camp de Mourmelon.

Ceci dit, il n'existe pas d'indices matériels ou de charges suffisamment déterminants pour inculper ce dernier du meurtre de votre fils, si bien qu'en l'état du dossier l'auteur de ce crime demeure inconnu.

Le juge d'instruction"

Ce même juge osa d'ailleurs mentir à Eroline ; vers 1995, celle-ci n'avait toujours vu aucune des affaires de Trevor, aussi demanda-t-elle à rencontrer Charles Marien. Elle voulait voir le sac à dos de Trevor pour regarder ce qu'il y avait dedans.

Le juge lui dit que c'était impossible, car l'objet se trouvait dans une autre ville. Eroline ayant informé le magistrat qu'elle ne bougerait pas de son bureau avant qu'on lui ait apporté le sac, Marien se leva, ouvrit une porte, saisit le sac et le jeta sur le sol devant Eroline et sa soeur en disant : "C'est fini, maintenant ?"

Le cadavre de Trevor portait des chaussettes blanches avec des rayures au sommet. Des chaussettes identiques avaient été découvertes dans le camping-car. Les enquêteurs dirent à Madame O'Keeffe qu'il s'agissait d'une coïncidence.

Il portait aussi un slip d'homme de fabrication française et de taille 38-40, alors que sa taille était 30-32. Or, dans le camping-car de Chanal, parmi tous les slips de celui-ci, de fabrication française et de taille 38-40, s'en trouvait un de fabrication anglaise et de taille 30-32. Eroline identifia formellement celui-ci comme appartenant à son fils. **Les enquêteurs lui dirent qu'il s'agissait d'une coïncidence**.

Auprès du corps de Trevor, on avait découvert un mouchoir portant les mêmes initiales que celles de Pierre Chanal. Les enquêteurs dirent à Madame O'Keeffe qu'il s'agissait d'une coïncidence.

A propos de mes analyses montrant que la terre trouvée sur la pelle de Chanal était identique à celle de l'endroit où avait été découvert le corps de Trevor, les enquêteurs dirent à Madame O'Keeffe qu'il s'agissait d'une coïncidence.

A partir de 1993, Eroline a demandé à de multiples reprises mon adresse à la gendarmerie et aux magistrats instructeurs. A chaque fois, il leur a été répondu que le C.A.R.M.E. avait fermé ses portes et que j'étais introuvable. A l'époque, et jusqu'en 1995, j'habitais pourtant à deux cents mètres à peine de la gendarmerie de La Teste, et cinq cents mètres du commissariat...

En février 1996, Eroline, ses trois enfants aînés et quelques membres des familles des disparus furent convoqués pour des prélèvements génétiques. A cette occasion, on montra aux familles endeuillées une bande vidéo d'un homme se masturbant, et violant et torturant un autre homme. On leur demanda si elles reconnaissaient quelqu'un. Chanal avait pris la précaution de ne filmer sa victime et lui-même qu'à partir des épaules.

Les trois frères et soeurs de Trevor ignoraient que leur frère avait été violé avant sa mort.

"Pendant des années, j'ai pensé que quelqu'un l'avait enlevé puis étranglé", dit Eroline elle-même n'avait découvert la vérité qu'au cours d'un de ses nombreux voyages en France. Mais elle ne l'avait pas révélée à ses enfants, parce qu'elle pensait "qu'ils avaient déjà assez souffert. Mes enfants ignoraient ce qui était arrivé à leur frère jusqu'à ce qu'ils aient vu le film..."

On apprit plus tard que le juge savait parfaitement que ce film était celui du viol du Hongrois - aucune identification n'était donc nécessaire. La décision de montrer une telle bande aux familles dont les fils avaient souffert était donc une cruauté purement gratuite...

A l'issue de cette première réunion, Eroline, Noeleen et moi nous quittons excellents amis.

Est-ce une coïncidence de plus si ces deux soeurs si unies sont profondément impliquées dans deux de mes domaines de prédilection : la criminalistique et les médecines naturelles?

Est-ce une coïncidence si nous nous sommes enfin rencontrés en Irlande?